



MIEUX COMPRENDRE VOS COTISATIONS SOCIALES (destiné aux Professionnels BNC)

Réunion en ligne le 3 Novembre 2022 – 13h30

Durée 1h00

Objectifs :

Comprendre comment sont calculées vos cotisations sociales personnelles ?

Plan indicatif :

Sur quel montant sont calculées les cotisations sociales ?

Les taux applicables

De quels abattements ou exonérations pouvez-vous bénéficier ?

Les contacts avec les organismes sociaux

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : Imm. Le Bocard – 23 Rue de Savoie – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr